



Procès-verbal
Le jeudi 31 octobre 2002 - n° 126

10 heures

Présidente : Mme Louise Harel

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 05.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Roger Bertrand, ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux, à la Protection de la jeunesse et à la Prévention, propose que le projet de loi n° 117, Loi modifiant la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec et la Loi sur le ministère de la Santé et des Services sociaux, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 117 est adopté.

À 10 h 16, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, M. Bissonnet, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 09.

31 octobre 2002

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Boisclair, ministre de l'Environnement, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 129 Loi sur la conservation du patrimoine naturel

La motion est adoptée.

Mme Goupil, ministre de la Solidarité sociale, propose que l'Assemblée soit saisie des projets de loi suivants :

n° 126 Loi modifiant la Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale et modifiant la Loi sur le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et instituant la Commission des partenaires du marché du travail

n° 128 Loi modifiant la Loi sur le régime de rentes du Québec et d'autres dispositions législatives

Les motions sont adoptées.

M. Boisclair, leader du gouvernement, au nom de M. Julien, ministre du Revenu, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 121 Loi modifiant la Loi sur le ministère du Revenu et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Legault, ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, dépose :

Le rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes des établissements du réseau de la santé et des services sociaux et de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002 ;

(Dépôt n° 1537-20021031)

Les rapports annuels des régies régionales de la santé et des services sociaux suivantes, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002 :

— Laval ;

(Dépôt n° 1538-20021031)

— Montérégie ;

(Dépôt n° 1539-20021031)

— Saguenay-Lac-Saint-Jean.

(Dépôt n° 1540-20021031)

M. Boisclair, leader du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 392 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, les rapports annuels 2001-2002, des régies régionales de la santé et des services sociaux suivantes :

— Montérégie ;

— Laval ;

— Saguenay-Lac-Saint-Jean ;

soient déferés à la Commission des affaires sociales pour étude ;

31 octobre 2002

QUE le ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux
soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

M. Boisclair, ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère des Affaires municipales et de la Métropole, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002 ;
(Dépôt n° 1541-20021031)

Le rapport annuel de gestion du Centre d'expertise hydrique du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002 ;
(Dépôt n° 1542-20021031)

Le rapport annuel de gestion du ministère de l'Environnement, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002.
(Dépôt n° 1543-20021031)

M. Arseneau, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002.
(Dépôt n° 1544-20021031)

31 octobre 2002

Dépôt de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Gauthier (Jonquière) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 573 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les soins chiropratiques.

(Dépôt n° 1545-20021031)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Mme Marois, vice-première ministre, propose :

QUE l'Assemblée nationale commémore le 15^e anniversaire du décès de M. René Lévesque.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Boisclair, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission des affaires sociales procède à des consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 113, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux concernant la prestation sécuritaire de services de santé et de services sociaux, les 3 et 5 décembre 2002, et qu'elle entende les organismes suivants :

31 octobre 2002

Le mardi 3 décembre 2002

11 h 00 à 11 h 12	Remarques préliminaires du groupe parlementaire formant le gouvernement
11 h 12 à 11 h 24	Remarques préliminaires du groupe parlementaire formant l'opposition
11 h 24 à 11 h 30	Remarques préliminaires des députés indépendants
11 h 30 à 12 h 15	Dr Denis-Richard Roy, membre du comité ministériel Francoeur et ex-président du Groupe national d'aide à la gestion des risques et à la qualité (GNAGRQ)
12 h 15 à 13 h 00	Mme Michèle Beauchemin Perreault, représentante de la population sur le comité ministériel Francoeur et sur le GNAGRQ
15 h 00 à 15 h 45	Association canadienne de protection médicale
15 h 45 à 16 h 30	Collège des médecins du Québec
16 h 30 à 17 h 15	Association des radiologistes
17 h 15 à 18 h 00	M ^e Jean-Pierre Ménard, avocat spécialisé en droit médical et professeur en droit de la santé à l'Université de Sherbrooke

Le jeudi 5 décembre 2002

11 h 00 à 11 h 45	Ordre des infirmiers et infirmières du Québec
11 h 45 à 12 h 30	Association des pharmaciens d'établissement
15 h 00 à 15 h 45	Ordre des pharmaciens du Québec
15 h 45 à 16 h 30	Association des hôpitaux du Québec
16 h 30 à 17 h 15	Association des CLSC et CHSLD du Québec
17 h 15 à 18 h 00	Association des Centres jeunesse

31 octobre 2002

20 h 00 à 20 h 45	Conseil québécois d'agrément des établissements de santé et de services sociaux
20 h 45 à 21 h 30	Conseil canadien d'agrément des établissements de santé
21 h 30 à 22 h 15	Regroupement des programmes d'assurances du réseau de la santé et des services sociaux
22 h 15 à 23 h 00	M. Jean Martel, représentant de victimes d'accidents évitables
23 h 00 à 23 h 05	Remarques finales des députés indépendants
23 h 05 à 23 h 20	Remarques finales du groupe parlementaire formant l'opposition
23 h 20 à 23 h 35	Remarques finales du groupe parlementaire formant le gouvernement

QU'une période de 30 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée de la façon suivante: 12 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement; 12 minutes pour le groupe parlementaire formant l'opposition officielle; et 6 minutes pour les députés indépendants ;

QU'une période de 35 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée de la façon suivante: 5 minutes pour les députés indépendants; 15 minutes pour le groupe parlementaire formant l'opposition officielle; et 15 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement ;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 15 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 30 minutes partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition ;

QUE le ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux et le ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux, à la Protection de la jeunesse et à la Prévention, soient membres de ladite commission pour la durée de ce mandat.

31 octobre 2002

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Boisclair, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 96, Loi sur les services préhospitaliers d'urgence et modifiant diverses dispositions législatives, et afin de poursuivre les auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du projet de loi n° 112, Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale ;
- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 109, Loi sur l'Observatoire québécois de la mondialisation.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme la Présidente informe l'Assemblée que, le vendredi 8 novembre 2002, Mme Houda-Pepin (La Pinière) s'adressera à M. Facal, ministre responsable de l'Administration et de la Fonction publique et président du Conseil du trésor, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : " le gouvernement en ligne comme instrument de modernisation de l'appareil de l'État pour de meilleurs services aux citoyens ".

31 octobre 2002

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Sylvain Simard, ministre de l'Éducation, propose que le principe du projet de loi n° 123, Loi modifiant la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel et la Loi sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 123 est adopté.

M. Boisclair, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 123 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'éducation.

La motion est adoptée.

Adoption du principe

M. Sylvain Simard, ministre de l'Éducation, propose que le principe du projet de loi n° 124, Loi modifiant la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation et la Loi sur l'instruction publique, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 124 est adopté.

M. Boisclair, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 124 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'éducation.

La motion est adoptée.

31 octobre 2002

Débats de fin de séance

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 309 du Règlement, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par M. Paradis (Brome-Missisquoi) à M. Arseneau, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, concernant l'usine d'Agropur.

À 16 h 58, M. Brouillet, premier vice-président, suspend les travaux.

À 17 h 15, l'Assemblée tient le deuxième débat de fin de séance sur une question adressée par M. Gautrin (Verdun) à Mme Marois, ministre des Finances, de l'Économie et de la Recherche, concernant les crédits d'impôt accordés aux entreprises de la nouvelle économie. M. Jean-François Simard, ministre délégué à l'Environnement et à l'Eau, remplace la ministre des Finances, de l'Économie et de la Recherche, pour ce débat.

M. Simard, leader adjoint du gouvernement, propose que les travaux soient ajournés au mardi 5 novembre 2002, à 14 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 17 h 27, M. Brouillet, premier vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mardi 5 novembre 2002, à 14 heures.

La Présidente

LOUISE HAREL

31 octobre 2002
